

Guide de l'enseignant | Novembre 2023

Quiz

Les droits de l'enfant

Correction et compléments



« Un aperçu du passé »

Question 1

Commençons par voyager dans le temps.
Nous voici à l'école au XIX^e siècle en France.
Entoure ce qui est le plus choquant sur ces deux images.

RÉPONSE



© Réseau Canopé-Munaé, Scène classe, 1842,
Pierre Chibourg.



© Réseau Canopé-Munaé, Un futur savant, 1880,
Jean Geoffroy.

Pour l'enseignant

Deux éléments attirent particulièrement l'attention :

- les verges utilisées par l'enseignant pour battre un élève (illustration de gauche) et le bonnet d'âne visant à l'humiliation publique (illustration de droite). Au XIX^e siècle, les châtimens corporels, parfois cruels, sont partie intégrante des méthodes des enseignants. On étudie, « sous la fêrule » du maître, une sorte de baguette de bois avec un bout arrondi qui servait à taper violemment sur les mains. Ce n'est qu'en 1887 que les punitions corporelles sont bannies des écoles primaires. Le droit de correction reste toléré à l'école comme à la maison jusqu'à la fin du XX^e siècle !

D'autres éléments ont pu choquer ou surprendre vos élèves :

- le cadre avec une statue de la Vierge Marie accroché au mur (illustration de gauche). La suppression de l'enseignement religieux à l'école (remplacé par une instruction morale) sera établie par la loi du 28 mars 1882 ;
- la bouteille de vin dans la main d'un élève (illustration de droite). C'est en 1956 qu'une loi interdira l'alcool à l'école aux moins de 14 ans. Il faudra attendre 1981 pour que l'interdiction s'étende aux lycées ;
- le mobilier absent ou inhabituel. Avant que la scolarisation soit obligatoire, le mobilier était très sommaire, faute de financement (illustration de gauche). Puis apparaissent des pupitres constitués d'un grand plan de travail (illustration de droite) monté sur pieds et solidaire d'un long banc sans dossier qui peut recevoir jusqu'à douze élèves.

Pour aller plus loin

« L'école d'autrefois : 1500-1965 » par le Munaé (Musée nationale de l'Éducation).

Question 2

Dans cet extrait de poème, des enfants du XIX^e siècle vivent une situation extrêmement difficile en France. Entoure le mot qui en donne la raison.

RÉPONSE

Où vont tous ces enfants dont pas un seul ne rit ?
Ces doux êtres pensifs, que la fièvre maigrit ?
Ces filles de huit ans qu'on voit cheminer seules ?
Ils s'en vont travailler quinze heures sous des meules ;
Ils vont, de l'aube au soir, faire éternellement
Dans la même prison le même mouvement.
Accroupis sous les dents d'une machine sombre,
Monstre hideux qui mâche on ne sait quoi dans l'ombre,
Innocents dans un bagne, anges dans un enfer,
Ils travaillent.

Victor Hugo, « Melancholia », *Les Contemplations*, 1856.

Pour l'enseignant

Pendant des siècles, la plupart des enfants ont travaillé dès leur plus jeune âge. À la campagne, ils sont employés aux travaux des champs et, à la ville, ils aident leurs parents artisans ou deviennent ouvriers.

Le XIX^e siècle est souvent qualifié de « siècle noir » pour l'exploitation des enfants, notamment au sein des grands pôles industriels, surtout le secteur textile, la métallurgie et les mines. Dans les usines, les enfants sont employés treize à quinze heures par jour.

En 1841, sera votée la première loi interdisant le travail pour les moins de 8 ans. La limite passera à 12 ans en 1874. L'école primaire devient publique, gratuite, laïque et l'enseignement obligatoire en 1881-1882 grâce aux lois Jules Ferry (ministre de l'Instruction publique). À l'origine, l'instruction était obligatoire jusqu'à l'âge de 13 ans, puis 14 ans à partir de 1936.

Synthèse destinée aux élèves dans la Quizinière

Il n'y a pas si longtemps, en France, les enseignants étaient autorisés à humilier et à frapper les élèves. D'autres enfants n'avaient même pas la chance d'aller à l'école et devaient travailler dans des conditions parfois insupportables. Aujourd'hui encore, des enfants souffrent de maltraitance et ont besoin d'être protégés partout dans le monde. C'est pourquoi des droits ont été établis pour les moins de 18 ans.

« Une convention pour tous les enfants du monde » »

Vidéo « C'est quoi les droits de l'enfant ? 1 jour, 1 question ».

Question 3

Qui a adopté la Convention internationale des droits de l'enfant ?

RÉPONSE

L'Organisation des Nations Unies (ONU).

Pour l'enseignant

L'Organisation des Nations Unies est une organisation internationale fondée en 1945. Aujourd'hui, elle compte 193 États membres qui œuvrent au maintien de la paix et de la sécurité internationales et à la protection des droits humains. L'ONU fournit également une aide humanitaire, soutient le développement durable et l'action pour le climat et garantit le respect du droit international.

Question 4

Qui s'engagent à construire un monde digne pour les enfants ?

RÉPONSE

Les 196 états ayant ratifié la Convention internationale des droits de l'enfant.

Pour l'enseignant

En 1989, les responsables politiques se sont engagés à construire un monde digne des enfants : la Convention des droits de l'enfant a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale des Nations Unies. C'est la première fois de l'histoire qu'un texte international reconnaît explicitement les moins de 18 ans comme des êtres à part entière, porteurs de droits sociaux, économiques, civils, culturels et politiques – des droits fondamentaux, obligatoires et non négociables. Aujourd'hui, seuls les États-Unis n'ont pas ratifié le traité. Lorsqu'un pays signe une Convention, il exprime son intention de devenir un État « partie » à la Convention. La signature de la Convention n'oblige pas l'État qui l'a signée de l'appliquer ; seule la ratification entraîne une obligation juridique pour l'État.

Synthèse destinée aux élèves dans la Quizinière

Les enfants sont plus vulnérables que les adultes. Leur développement et leur bien-être sont cruciaux pour l'avenir de toute société. C'est pourquoi la Convention internationale des droits de l'enfant a été créée afin que les États protègent les enfants.

La Convention internationale
des droits de l'enfant comprend
54 droits.



© UNICEF France

Question 5

Découvrons ensemble certains de ces droits. Associe chaque photo avec le droit correspondant.
Tu peux agrandir les images en cliquant dessus.

RÉPONSE

	 Repos, jeu, culture et arts
	 Enfants en situation de handicap
	 Santé, eau, nourriture, environnement
	 Nourriture, vêtements et logement sûr
	 Enfants en situation de handicap

© UNICEF France

Question 6

Qu'est-ce que le droit à l'éducation ?

RÉPONSE

Le droit d'apprendre et de recevoir une éducation de qualité.

Pour l'enseignant

L'éducation est un droit fondamental et le moyen le plus fiable pour permettre aux enfants de développer leur plein potentiel, de sortir de la pauvreté et de se construire de meilleures chances d'avenir. Sur la base de l'égalité des chances, l'enseignement primaire doit être obligatoire et gratuit et l'enseignement secondaire accessible à tous, dans le respect de la dignité de l'enfant.

Pourtant, des millions d'enfants dans le monde, en âge d'aller à l'école, ne sont pas scolarisés. Selon les données les plus récentes : **244 millions d'enfants dans le monde, âgés de 6 à 18 ans, ne sont pas scolarisés.**

Question 7

Qu'est-ce que le droit à l'eau potable ?

RÉPONSE

Le droit d'avoir accès à de l'eau propre et saine pour boire, se laver et se nourrir.

Pour l'enseignant

En particulier dans les pays en développement, deux problématiques liées à l'eau troublent encore le quotidien de nombreux enfants :

- le manque d'accès à l'eau potable (c'est-à-dire à une eau propre que l'on peut boire, mais aussi utiliser pour faire à manger et se laver) ;
- le manque d'équipements d'assainissement (c'est-à-dire tout ce qui contribue à la collecte, au traitement et à l'évacuation des eaux usées grâce à des canalisations et à des installations sanitaires : lavabos, douches, WC...).

Mais c'est également le cas en France. Le droit à l'eau n'est pas toujours respecté pour certains territoires d'Outre-mer, comme en Guadeloupe et à Mayotte. En effet, l'eau y est régulièrement peu ou pas accessible et chère, notamment en raison de la pollution, la sécheresse, le changement climatique et le manque d'infrastructures.

Les enfants sont souvent les premières victimes de maladies liées à l'eau, qu'on appelle maladies hydriques.

Synthèse destinée aux élèves dans la Quizinière

Des gestes qui te semblent normaux, comme ouvrir le robinet pour boire ou apprendre à lire, sont impossibles pour beaucoup d'enfants. Dans le monde, 2,2 milliards de personnes n'ont pas accès à l'eau potable. 58 millions d'enfants ne vont pas à l'école, ce qui leur permettrait de sortir de la pauvreté et d'avoir de meilleure chance d'avenir.

Question 8

Rencontrons, à présent, Malika au Niger.

Dans ce texte à trous, sélectionne la proposition qui convient.

TEXTE AVEC RÉPONSES

Malika vit au Niger. Avant, son village n'avait pas accès à **l'eau** potable. Beaucoup d'enfants, principalement des **filles**, devaient aller très loin pour aller chercher de l'eau. C'était pénible et ils ne pouvaient pas aller correctement à **l'école**. Aujourd'hui, des robinets ont été installés, les écoliers peuvent étudier, mais également se **laver** les mains et ainsi avoir une meilleure hygiène pour éviter d'attraper des **maladies**. L'accès à l'eau potable est indispensable aux enfants pour pouvoir étudier et être en bonne santé.



© UNICEF

« À toi d'agir ! »

Et en France, de nos jours, les droits de l'enfant ont-ils besoin d'être défendus ? As-tu déjà observé des situations où ceux qui ne te semblent pas respectés ?

Question 9



© Istock

En voyant cette photo, quel mot te vient à l'esprit ?

RÉPONSE

Harcèlement... D'autres mots peuvent être acceptés, comme souffrance, moqueries, cyberharcèlement, discrimination, etc.

Question 10

Quelle serait ta réaction si tu assistais à ce type de situation ?

RÉPONSE

J'alerte, je préviens un adulte.

J'essaie de résoudre le problème avec l'aide de quelques camarades.

Je protège l'élève en difficulté.

Pour l'enseignant

On parle de harcèlement scolaire dès qu'un enfant est l'objet de critiques, d'insultes, de rackets et de violences répétées de la part d'un ou de plusieurs élèves. Les propos agressifs peuvent concerner sa famille, ses origines, sa façon de s'habiller, son physique... Des millions d'élèves dans le monde sont concernés.

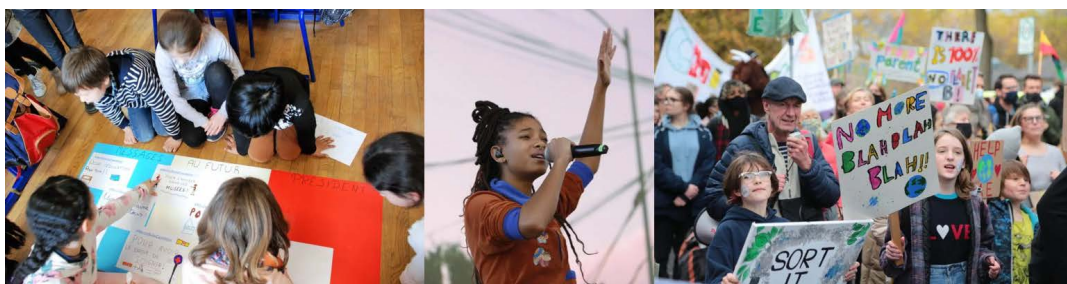
Le harcèlement scolaire est interdit et sévèrement puni par la loi en France, qu'il se produise à l'intérieur ou en dehors de l'école. En effet, le harcèlement peut aussi exister en ligne : quand un enfant reçoit, sur Internet ou sur son téléphone portable, des messages malveillants répétés, on parle de cyberharcèlement.

Le harcèlement a de graves conséquences physiques et psychologiques sur les enfants qui en sont victimes et tout le monde a un rôle à jouer pour résoudre ce problème. Quand on est victime de harcèlement ou qu'on constate qu'un autre enfant l'est, il est nécessaire d'en parler à un adulte de confiance (parent, CPE, enseignant, animateur...). En France, il est aussi possible d'appeler un numéro dédié, le 3018, pour obtenir de l'aide et des conseils.

Synthèse destinée aux élèves dans la Quizinière

En France, beaucoup d'enfants ont besoin d'être protégés contre les violences, comme le harcèlement à l'école. N'hésite pas à réagir et à prendre la parole si tu observes des situations inacceptables.

Question 11



© UNICEF/UN0232616/Zehbrauskas

© SLAM/SLAMPHOTO

© Ministère de l'Éducation nationale

Regarde bien les trois photos ci-dessus.

Entoure les droits que ces jeunes exercent sur cet extrait de la Convention internationale des droits de l'enfant.

RÉPONSE



Pour l'enseignant

Pour que les enfants puissent exercer leur droit à la participation, ou leur « droit d'être entendu », les adultes (parents, enseignants, animateurs, éducateurs...) doivent leur donner les informations utiles et adaptées à leur âge et niveau de développement, créer l'espace pour les écouter, et tenir véritablement compte de leurs opinions. Cela ne signifie pas que les enfants décident mais bien qu'ils sont associés par les adultes à la prise de décision.

Pour aller plus loin

MyUnicef, « Qu'est-ce que le droit à la participation ? », 2023.

Synthèse destinée aux élèves dans la Quizinière

De nombreux enfants manquent d'information sur le monde qui les entoure et ne sont pas libres de donner leurs avis. Mais tu as le droit de participer et de donner ton avis sur des sujets qui te concernent. Tu peux devenir acteur de tes droits et t'exprimer.

Question 12

**À ton tour ! Quelle action pourrais-tu entreprendre pour défendre les droits de l'enfant en France et dans le monde ?
Tu peux enregistrer ta voix pour répondre à cette question.**

Pour l'enseignant

L'objectif est ici de donner la parole aux élèves. Vous avez la possibilité d'utiliser leurs réponses pour démarrer un débat et un projet.

